

**PROCÈS-VERBAL
DE PLÉNUM DU CONSEIL GENERAL
DU MARDI, 02 FÉVRIER 2021 19H00 – SION**

I- Assermentation	4
II- Désignation des scrutateurs-scrutatrices	4
III- Élection du bureau : président/présidente, vice-président/vice-présidente, secrétaire	4
IV- Désignation des membres des commissions de gestion, environnement et urbanisme, sociale et culturelle	11
V- Élection des président.e.s des commissions de gestion, environnement et urbanisme, sociale et culturelle	12
VI- Présentation de l'attribution des dicastères aux Conseillers municipaux et de l'organisation de l'administration municipale	15
VII- Divers	21

Ulrich Daniel, Conseiller général, PLR. Monsieur le Président la Municipalité, Mesdames, Messieurs les Conseillers municipaux, Mesdames, Messieurs les Conseillers généraux, chers collègues, c'est en qualité de doyen de fonction que j'ai l'honneur d'ouvrir cette séance constitutive du Conseil général 2021-2024. En effet, conformément à l'article 4 du règlement du RCG, du règlement du Conseil général, c'est le doyen de fonction qui préside cette assemblée jusqu'à l'élection de la Présidente ou du Président du Conseil général. En préambule, je me permets de vous rappeler les principales règles d'hygiène en vigueur ce soir : soit masque obligatoire durant toute la durée des délibérations, gardez vos distances, renoncez à vous serrer la main à vous embrasser, tout cela en résumé des directives reçues avec la convocation envoyée par la ville.

Je remercie Monsieur Philippe Ducrey, secrétaire municipal, Monsieur Pierre-Yves Debons, secrétaire substitut, Monsieur Jean-Charles Léger, secrétaire du Conseil général lors de la dernière législature pour leur aide à la préparation de ce premier plénum. S'est excusée ce soir Madame Marylène Volpi Fournier, Conseillère communale. Maintenant, je dois faire une remarque, c'est ma 13e année de Conseil général et c'est la première fois qu'il y a 60 membres du Conseil général qui sont présents.

Pour rappel, le Conseil général 2021-2024 se compose des membres suivants : le groupe PDC 19 Conseillères et Conseillers, groupe PLR 15, groupe des Verts 12, groupe Socialiste 8 et groupe UDC 6. Monsieur Florian Chappot du parti Socialiste a été élu au Conseil communal et au Conseil général. Suite à sa renonciation de siéger au sein du Conseil général a été élue Madame Aline Baeriswyl. Madame Nathalie Allet Coudray PLR a été élue au Conseil bourgeois et au Conseil général. Suite à sa renonciation de siéger au sein du Conseil général, Monsieur François Meyer et Monsieur Daniel Ulrich qui ont obtenu le même nombre de voix 1'615, sont tous 2 élus de sorte qu'il n'y a pas eu lieu de procéder à un tirage au sort. Madame Florence Antonioli et Monsieur Christophe Duroux PDC ont obtenu exactement le même nombre de voix, à savoir 1923. Suite au tirage au sort effectué le 16 novembre 2020 par Monsieur le président, a été élue Madame Florence Antonioli. Monsieur Matthieu Gachnang PDC a démissionné de sa fonction de Conseiller général au 31 décembre 2020. En séance du 7 janvier, le Conseil municipal a déclaré élu Monsieur Christophe Duroux.

En arrivant à votre place ce soir, vous avez trouvé soit une enveloppe, soit directement votre carte de légitimation. Cette carte vous suivra durant les 4 années de cette législature et vous permettra les prises de parole et les votes. Je vous prie, si vous ne l'avez pas déjà fait, de l'insérer dans l'interstice qui se trouve sur le bureau avec le sigle Sion face à vous.

On va procéder à un test de vote afin de contrôler que tout fonctionne bien. Tout le monde est prêt ? Ceux qui acceptent de tester ce fonctionnement appuient sur la touche verte, ceux qui refusent sur la touche rouge et ceux qui s'abstiennent sur la touche blanche. Le vote est lancé.

Cela a l'air de fonctionner, on va continuer comme cela. Pour votre information, les séances plénières sont toutes enregistrées. La rédaction du procès-verbal s'en trouve ainsi facilitée. Vous avez toutes et tous reçu une adresse mail @Sion.ch. Cette adresse est le seul outil de communication à l'interne du Conseil général et de la Municipalité. Vos outils informatiques doivent ainsi être configurés correctement afin que vous puissiez prendre connaissance des messages le plus rapidement possible. Si vous avez un problème, Monsieur Benoît Tacchini, responsable du groupe internet de la ville se tient à votre disposition. Nous avons aussi accès à un extranet qui permet la distribution des différents documents, convocation, message ou autres qui sont utiles à notre activité de Conseiller général. Les accès seront donnés. Après la formation des commissions, une information sur son utilisation sera donnée, soit par courriel, soit lors d'un prochain plénum. Lors de la dernière législature, une participation annuelle de 100 francs été octroyée à tous les Conseillers généraux pour s'équiper en matériel informatique. Il appartiendra au nouveau bureau du Conseil général de se déterminer sur la prolongation de cette mesure. Voilà on en a terminé avec la partie un peu plus technique, on va passer à la partie un peu plus formelle.

Mesdames les Conseillères générales, Messieurs les Conseillers généraux, chers collègues, tout d'abord, je tiens à vous féliciter toutes et tous pour votre élection. Lors du scrutin de novembre 2020, nous avons été désignés pour représenter les Sédunoises et Sédunois durant les 4 prochaines années. Pas loin de 50% du Conseil général a été renouvelé lors de cette élection et je souhaite la bienvenue à

25 nouvelles têtes. Maintenant, en tant qu'élus, nous devons nous montrer dignes de la confiance témoignée. Dans l'organisation de notre ville, nous sommes un maillon très important, nous sommes le lien entre le Conseil communal et la population. Le Conseil communal est à notre écoute et nous devons être à l'écoute de la population, d'autant plus que les compétences du Conseil général nous donnent la possibilité d'approuver les grands investissements et d'amender et d'adopter le budget de la ville. Cela est d'autant plus important qu'en cette période de pandémie et de baisse de revenus fiscaux due à la RFFA, la prochaine législature s'annonce un peu plus compliquée, mais cela ne la rendra certainement que plus intéressante parce qu'il faudra rechercher ensemble des solutions qui permettront à la ville de limiter leurs répercussions sur les finances communales. Il faudra pour ce faire que la collaboration entre les 2 conseils perdure et surtout que nos 2 conseils soient à l'écoute l'un de l'autre pour permettre à la ville d'affronter ces défis futurs.

Pour terminer, je profite de cette tribune ce soir pour lancer le débat sur un sujet qui me tient particulièrement à cœur. Depuis 1953, date de la création du Conseil général de Sion, en effet le Conseil général a été accepté par scrutin populaire le 23 novembre 1952 par 881 voix contre 531, un seul parti a eu l'honneur de présider ce parlement. Lors de la première élection en décembre 1952, c'est une liste d'entente qui s'était présentée, il y avait 34 conservateurs, 15 radicaux et 11 socialistes. J'estime qu'au vu de l'émergence de nouveaux partis et des répartitions actuelles, que ce qui était peut-être une évidence à l'époque ne l'est plus à l'heure actuelle, que chaque groupe politique doit avoir accès à cette fonction et cela indépendamment de la présidence de la Municipalité et des présidences des commissions permanentes. Donc mon souhait, en tant que doyen pour cette législature serait une réforme de notre règlement avec la mise en place d'une présidence tournante à la manière du Grand Conseil, tout en tenant compte de nos spécificités. Sur ces bonnes paroles, je vous souhaite à toutes et tous beaucoup de plaisir à exercer votre nouvelle fonction pour le bien de nos concitoyennes et concitoyens et notre belle ville.

Nous allons passer à l'ordre du jour. J'ai reçu une demande de modification de l'ordre du jour, à savoir le rajout d'un point 1 : assermentation, les autres points restants les mêmes avec décalage de la numérotation. En effet, le nouveau règlement du Conseil général adopté le 5 novembre 2019 prévoit l'assermentation des membres de ce parlement. Donc, l'ordre du jour modifié qui vous est proposé est le suivant :

1. Assermentation
2. Désignation des scrutateurs et scrutatrices
3. Election du bureau, Président ou Présidente, Vice-président ou Vice-présidente et Secrétaire
4. Désignation des membres des commissions de gestion, environnement et urbanisme, sociale et culturelle
5. Election des présidents des commissions de gestion, environnement et urbanisme, sociale et culturelle
6. Présentation de l'attribution des dicastères aux Conseillers municipaux et de l'organisation de l'administration municipale,
7. Divers.

Avant de passer à l'acceptation de l'ordre du jour, la municipalité désire-t-elle s'exprimer ? Si ce n'est pas le cas, nous allons passer au vote d'acceptation. Je prie les Conseillers généraux qui acceptent l'ordre du jour tel que modifié de presser sur la touche verte, ceux qui le refusent la touche rouge et ceux qui s'abstiennent la touche blanche. Le vote est lancé.

L'ordre du jour modifié est accepté par 59 oui, 0 non et 0 abstention, le Conseil général peut légalement délibérer.

Nous passons ainsi au point 1 de l'ordre du jour : l'assermentation. Conformément à l'article 4 du règlement du Conseil général, nous allons procéder à l'assermentation des membres de notre parlement.

I- Assermentation

Ulrich Daniel, Conseiller général, PLR. Je demanderai à toutes les Conseillères et tous les Conseillers généraux de se lever. Je vais lire une formule de serment et vous prie à la fin de celle-ci de prononcer tous ensemble, je le jure ou je le promets, selon vos convictions, la main levée. Je vous prie de vous lever.

Je promets, en mon âme et conscience, de défendre les droits, la liberté et l'indépendance des sédunoises et sédunois, d'exercer en toute conscience la charge qui m'est confiée et de ne jamais excéder les attributions de mon mandat. Je le promets.

II- Désignation des scrutateurs-scrutatrices

Ulrich Daniel, Conseiller général, PLR. Je vais procéder à la nomination de 3 scrutateurs, j'en ai déjà parlé avec eux. Comme scrutateur, pour la partie gauche et les 3 personnes au fond qui sont sur le côté, ce sera Monsieur le Conseiller Christophe Pitteloud, pour le centre, Monsieur le Conseiller Thierry Stalder et pour la partie droite, Madame la conseillère Brigitte Pfister. Ces 3 personnes fonctionneront à ce poste jusqu'à la fin de la soirée. Je nomme aussi Monsieur Jean-Charles Léger secrétaire ad interim et le remercie de fonctionner jusqu'à l'élaboration du procès-verbal de cette séance, en collaboration avec le ou la Secrétaire que nous élirons plus tard dans la soirée.

Quelqu'un désire-t-il s'exprimer à ce sujet ? Si ce n'est pas le cas, nous pouvons passer au point 3 de l'ordre du jour : élection du bureau Président, Présidente, Vice-président Vice-présidente, Secrétaire.

III- Élection du bureau : président/présidente, vice-président/vice-présidente, secrétaire

Ulrich Daniel, Conseiller général, PLR. Comme le prévoit l'article 10 alinéa 10 du règlement du Conseil général, le Conseil général élit à bulletin secret, le Président, le vice-président et le secrétaire du Conseil général pour une période de 2 ans, renouvelable une fois ainsi que les présidents des commissions permanentes.

Nous commençons par l'élection à la présidence et j'invite les groupes à s'exprimer.

Crettenand Virginie, Conseillère générale, PS. Je suis ravie d'être là ce soir parmi vous et au nom du groupe PS, nous avons le vœu de vous faire part de quelques petites informations.

J'aime à dire que nous vivons une nouvelle ère, que ce soit au niveau global, avec la situation de pandémie que nous vivons mondialement, mais aussi au niveau plus local dans notre chère commune de Sion.

J'observe à l'intérieur de ce petit rassemblement de personnes, une grande mixité de génération, le groupe PS trouve que c'est vraiment une chouette chose : des jeunes, des moins jeunes avec beaucoup d'expérience à mettre à profit de notre commune. L'autre chose que j'observe aussi et qui me fait parler de nouvelle ère est le plus de féminité dans ce parlement. C'est quelque chose qui me réjouit aussi extrêmement ainsi que mon groupe. Il y a 26 femmes élues dans ce parlement et cela représente 44% de la totalité des élus et des élues.

Il y a aussi plus de couleur, plus de diversité de couleurs. Nous en sommes la preuve, il y a plus de rouge. Il y a un groupe PS composé de quasiment 8 nouvelles personnes avec beaucoup de jeunes, je le répète, et j'en suis très fière. Le groupe PS a la volonté d'amener dans ce parlement de la fraîcheur, de la nouveauté mais aussi ses valeurs de collaboration et de co-construction. Nous savons qu'il est important pour mener à bien tous les projets de la commune que l'on soit dans cet état d'esprit et c'est

pourquoi nous sommes ravis d'entendre que pour les différents postes que nous devons voter ce soir, il y a cette volonté de faire peut-être un tournus dans les prochaines années. C'est un vœu que le groupe PS a aussi, et nous en réjouissons vraiment beaucoup. Quant aux élections pour la présidence, la vice-présidence et le secrétariat du Conseil général, nous ne présentons aucun candidat. Merci pour votre attention.

Siggen Patrick, Conseiller général, PDC. Le groupe PDC vous propose pour la présidence du Conseil général son atout féminin en la personne de Madame Virginie Rossier. Virginie est une Valaisanne pure souche, originaire de Saint Martin et d'Ernen. Elle habite sur Sion depuis son enfance. Maman d'un adolescent de 13 ans, elle exerce un métier régulièrement mis sur le devant de la scène depuis mars dernier puisqu'elle est infirmière urgentiste à l'Hôpital de Sion. Son temps libre elle l'occupe à la lecture, à la pratique de la randonnée et du ski, sport qu'elle ne pratiquera pas cette année afin de ne pas surcharger son service.

Elle entame sa troisième législature au sein du Conseil général, dont la première au sein de la CSC et la dernière comme suppléante. Elle connaît donc très bien notre hémicycle. Déterminée et motivée Virginie aimerait proposer plusieurs idées qui lui tiennent à cœur, en qualité de Présidente du Conseil général, idées qu'elle réserve pour ses futurs collègues du bureau.

Le groupe PDC est persuadé que Virginie Rossier sera une Présidente compétente, collégiale et motivée. Ainsi, nous vous demandons de soutenir sa candidature. Merci pour votre écoute.

Boand Vincent, Conseiller général, UDC. Je me porte candidat à la présidence du Conseil général. Je ne mentionnerai ici ni ma vie personnelle, ni ma vie professionnelle. J'amorce mon troisième mandat, lors du premier j'étais commissaire à la CEU, lors du second chef de groupe. 2 expériences qui m'ont apporté des points de vue de premier plan sur le fonctionnement de notre organe. Fonctionnement sur lequel je souhaite agir, raison pour laquelle je me présente, car des problèmes le Conseil général en rencontre, des récurrents, des problèmes soulevés par les commissions ad hoc, une sur les institutions et une sur la transparence, des problèmes relevés dans le rapport des commissions permanentes surgissent également de manière régulière. Je mentionnerai donc les points suivants que je souhaiterais travailler au cours de cette législature. Il y a un peu de tout. Tout n'est pas forcément du ressort du Président du Conseil général.

Je souhaiterais davantage de travail en amont, notamment au niveau de la transmission d'informations au sein des commissions avant délivrance des messages en utilisant la planification pluriannuelle qui nous permet de connaître les dossiers importants sur lequel le Conseil général va avoir à s'exprimer ou éventuellement une utilisation étendue des commissions ad hoc sur des objets d'importance ou sur des sujets susceptibles d'engendrer des coûts pérennes, présents dans ladite planification pluriannuelle. L'utilisation de chiffres clés et d'un suivi des objectifs politiques via les comptes et budgets. J'ai eu des discussions à ce propos avec le Président lors de la précédente législature qui avait émis un certain intérêt. J'estime que l'amélioration de la communication entre les pouvoirs est un point à renforcer notamment les négociations entre le bureau et le Président. La mise en place de discussions plus poussées en fonction des remarques figurant dans les rapports de commissions permanentes, des reprises réglementaires ou non des propositions issues des rapports sur les institutions et sur la transparence. J'aimerais introduire un compte-rendu décisionnel des séances du bureau qu'il soit restreint ou élargi.

Au niveau de l'implication du Conseil général, de la politisation, le terme est peut-être un peu mal choisi, il faudrait envisager la création d'une commission des finances qui délivrerait un rapport sur les crédits d'engagement auprès des commissions permanentes et sur les projets de budget avec, ainsi, une commission de gestion un peu moins sollicitée sur tous les objets mais pouvant se concentrer davantage sur l'examen de la gestion du ménage communal et sur l'activité des dicastères.

Une diminution du nombre de commissions examinant un même objet, avec ou sans recours aux commissions ad hoc. Le problème avait été souvent relevé par les commissaires qui ne comprenaient pas pourquoi leur commission était sollicitée sur certains thèmes qui ne relevaient pas forcément de leurs compétences, en tout cas au sens du règlement. Je souhaiterais systématiser la communication

externe. On parle là des communiqués de presse du bureau sur les décisions prises, sur l'ordre du jour, sur les mesures du bureau ou les demandes des commissions avec un rappel régulier à l'exécutif des décisions que le Conseil général a prises ayant entraîné des mesures, notamment tout ce qui a trait aux motions, postulats et autres objets parlementaires.

J'aimerais de la cohérence et la possibilité de travailler efficacement par une utilisation un peu plus, comment dire, adéquate du règlement : par l'ouverture des débats sur les crédits supplémentaires, par l'envoi de réponses par écrit lorsque des questions ont été posées à l'avance et puis surtout lorsqu'il y a des interpellations, enfin des objets parlementaires, des postulats, des motions que la réponse parvienne à l'ensemble des Conseillers généraux afin qu'ils puissent rebondir ainsi lors des séances et entretenir un peu plus loin la discussion avec l'exécutif. Pour toutes ces raisons je vous présente ma candidature. Je vous remercie d'avance de l'intérêt que vous porterez éventuellement à celle-ci.

Boand Vincent, Conseiller général, UDC. J'ai prévu de diviser en deux ma prise de parole comme c'est prévu dans le règlement : la première pour présenter ma candidature, la deuxième pour aborder la question qui a été soulevée lorsque j'ai formulé mon intérêt pour cette fonction à savoir la question de la répartition des fonctions de manière représentative. C'est un sujet délicat que celui de la représentativité et si celle-ci est nécessaire, le concevoir comme un indérogeable ou comme un rapport de force, je trouve cela relativement peu pertinent. Je m'explique : notre règlement prévoit des élections pour certains postes qui impliquent un choix, pas de règles arithmétiques, sinon à quoi bon l'envisager ? Que les groupes politiques aient des desiderata et souhaitent être servis soit, mais pas sans un peu de souplesse. Pour dire les choses, il n'y a pas eu jusqu'à présent au Conseil général de Sion de représentativité, pas formulée en tout cas. Sur 6 postes élus par le plénum un seul n'était pas PDC ou PLR lors de notre précédente législature. Si on englobe les postes en commission, ce qui est en fait une erreur puisqu'il s'agit de la compétence des commissaires de discuter, mais la pratique veut que l'on discute avant de toutes les places, ce qui donne droit à des espèces de prévente, de chasse gardée. On s'est donc retrouvé avec 12 postes, dont 3 qui n'étaient pas PDC ou PLR.

J'en viens aussi sur l'idée que la répartition représentative n'est pas non plus l'alpha et l'oméga. Le grand Conseil procède à un tournus, cela a été évoqué à deux reprises ce soir, la Constituante à un colloque.

Il me semble donc que le trop grand cas fait de la répartition n'est pas aussi pertinent qu'on le présente et nuit même au principe d'élection. Ensuite, concernant la candidature PDC à la présidence, malheureusement, je ne connais pas Virginie Rossier, pas beaucoup et je n'ai eu beaucoup de prise de parole pour m'aiguiller. Je ne dis pas que c'est un prérequis, je ne remets nullement en cause la qualité de la candidate. Par contre, on ne m'a pas présenté de raison liée à la fonction de porter mon vote sur le PDC. Pour moi c'est un problème parce que notre organe a besoin d'un certain nombre de solutions parce que de nombreux problèmes sont soulevés à chaque législature, je trouve important qu'on y réponde. Merci encore pour cette deuxième écoute.

Crettenand Virginie, Conseillère générale, PS. J'emboîte le pas à mon collègue Monsieur Boand. Effectivement, une de mes collègues m'a dit mais c'est qui Virginie Rossier ? Nous aurions le souhait de voir les personnes qui se présentent et j'aurais même la proposition que tout le monde puisse se lever et que l'on puisse dire son nom, déjà on a le masque, c'est compliqué. Je parle en mon nom et celui de mon groupe puisqu'on est nouveau, on aurait le besoin de faire connaissance avec les collègues de cette séance. Donc, je propose 1. que l'on puisse au moins voir qui est Madame Rossier et 2. que l'on puisse tous peut-être à un moment donné, ce n'est pas opportun de faire cela maintenant mais peut-être en fin de séance, donner la possibilité de savoir à qui on a affaire dans cette assemblée. Par rapport à cela, c'était une première chose.

La deuxième chose, je voulais en parler plus tard par rapport à la répartition des présidences des 3 commissions, mais je vais le faire maintenant. Il y a effectivement eu des tractations qui se sont faites de manière informelle avant que l'on se rejoigne ce soir entre les futurs chefs de groupe avec des jeux de dés pipés d'avance. C'est vrai que cela m'a mis, dans un inconfort particulier, je n'ai pas trouvé cela très fair-play. Les dés avaient déjà été jetés et l'on nous a fait croire que l'on pourrait quand même avoir mot à ces discussions. Or, ce n'était pas le cas. Les 12 postes, c'est-à-dire les 3 postes à la Présidence,

Vice-présidence et Secrétariat, ainsi que les postes dans les commissions avaient été déjà plus ou moins répartis entre les différents groupes majoritaires, c'est-à-dire le PLR, le PDC et Les Verts.

Cela m'a un petit peu attristée, même affectée, je dois dire sincèrement, mais je n'en tiendrai pas rigueur parce qu'on est là dans un jeu politique. Ce que je souhaite, c'est que l'on puisse fixer des règles du jeu communes, que l'on puisse discuter ensemble. J'ai vraiment le souhait que cela se passe bien, que l'on soit assez intelligent en tant qu'adultes pour pouvoir discuter et mener à bien ces 4 ans de législature. Mais j'avais quand même le souhait de vous dire ce que cela avait produit dans notre groupe et notamment chez moi. A ce sujet, il y avait aussi la question de la répartition gauche droite qui est importante à discuter et à mon avis en amont et de manière officielle. Concernant la répartition femmes/hommes, je pense que pour le bureau, nous aurions droit à 4 postes de femmes et à 4 postes d'hommes et j'encourage mes collègues de parti comme Les Verts ou l'UDC, à promouvoir des femmes.

Maillard Jean Paul, Conseiller général, Les Verts. J'aimerais quand même rétablir la vérité historique. A aucun moment les Verts n'ont participé avec le PDC ou le PLR à une répartition des postes avant la réunion qui a rassemblé tous les responsables de parti, y compris le PS. C'est à ce moment-là et pas avant que l'on s'est prononcé et donc j'aimerais bien que l'on respecte ce que font les Verts et que l'on ne dise pas n'importe quoi à ce sujet. Merci beaucoup.

Ulrich Daniel, Conseiller général, PLR. Pour répondre à Madame la conseillère Virginie Crettenand, je demande à Madame la conseillère Virginie Rossier de se lever avant le vote afin de mettre un visage sur son nom. Par contre pour la présentation de toutes les personnes du plénum, je pense que vous avez toutes les informations sur le site internet de la ville, ou il faut peut-être demander de mettre cela à l'ordre du jour du prochain plénum.

Comme il n'y a plus de demande de parole, je vais procéder à l'élection. J'invite les 3 scrutateurs à venir vers moi chercher les enveloppes. C'est une élection à bulletin secret, à la majorité absolue.

Voici le résultat du dépouillement : bulletins distribués 60, bulletins rentrés 60, bulletins blancs 7, bulletins nuls 0, bulletins valables 53, majorité absolue 27, Madame **Virginie Rossier est élue avec 43 voix**. Ont obtenu des voix Vincent Boand 6, Daniel Ulrich 4.

Madame Virginie Rossier, vous avez été élue à la présidence du Conseil général, je vous en félicite et vous souhaite plein succès dans cette charge. J'ai tenu au chaud votre place et je vous la cède tout de suite.

Rossier Virginie, Présidente du conseil général, PDC. Bonsoir à tous. Merci beaucoup pour votre soutien. Je m'excuse d'avance s'il y a des petits soucis. Comme l'a fait remarquer, mon cher collègue Vincent, effectivement, je n'ai pas souvent pris la parole, je suis plutôt quelqu'un qui travaille dans l'ombre, chacun ses aptitudes et ses préférences.

Mesdames et messieurs les Conseillers généraux, Monsieur le Président de la municipalité, mesdames et Messieurs les Conseillers municipaux, chers collègues, avant toute chose, je tiens à remercier Monsieur Daniel Ulrich pour sa gestion exemplaire de la première partie de notre séance. Je tiens également à remercier chaleureusement Monsieur Jean-Charles Léger, secrétaire durant notre dernière législature qui, ce soir, est présent pour la tenue de notre PV.

C'est avec beaucoup d'émotion et un grand honneur que j'accède à cette fonction. Je vous remercie sincèrement pour la confiance que vous m'accordez ce soir et durant les 2 prochaines années. Comme vous le savez, le Président du Conseil général est élu pour 2 ans avec la possibilité d'être réélu pour 2 années supplémentaires. Je mettrai donc tout en œuvre dès aujourd'hui pour continuer à mériter la confiance que vous venez de me témoigner et éventuellement envisager un changement, comme je l'ai entendu tout à l'heure. Nous remplaçons l'assemblée primaire, vous représentez vos voisins, votre quartier, votre classe d'âge, votre parti et ses visions de la société. Chers collègues, je vous encourage donc à être des Conseillers généraux actifs dans vos commissions, dans vos groupes et au sein de ce plénum mais également et surtout auprès de la population. J'aimerais vous dire d'aller le plus possible vers les gens. Malheureusement, cette année encore, nous sommes soumis aux règles sanitaires pour

le Covid. Il y a évidemment d'autre façon de communiquer et de montrer aux citoyens que nous sommes présents. Je sais que vous saurez trouver des moyens créatifs pour y parvenir. Aujourd'hui, la situation devient encore plus difficile car elle perdure dans le temps. Evidemment, les gens sont las et pour beaucoup dans une très grande inquiétude quant à leur quotidien ainsi qu'à leur avenir, ce que nous pouvons aisément comprendre, même si nous vivons tous cette pandémie de manière très différente.

Je vous souhaite de trouver de l'enthousiasme dans votre mission et cette législature se passera de la meilleure des manières. J'aimerais sincèrement qu'une belle entente règne dans cette salle et durant cette législature. Je vous demande de travailler dans le respect de vos collègues avec un esprit constructif et que vos prises de parole tendent à aller à l'essentiel pour que nos débats ne se prolongent pas plus que de raison. Il est important que nous puissions continuer à faire grandir notre belle ville et qu'elle demeure un lieu où il fait bon vivre.

Enfin, pour aborder ce qui constitue le fondement de notre mandat, je vous rappelle que tout Conseiller général est amené à valider les comptes et les budgets annuels que le Conseil municipal nous présente. Parfois austère et complexe, surtout au départ, cette tâche n'en demeure pas moins essentielle. Je vous encourage donc à poser des questions, à demander des explications à vos collègues plus expérimentés ou qui dans leur travail, sont confrontés à ces sujets. Je suis évidemment toujours disponible en cas de questions, propositions, remarques ou souci éventuel. J'ai vu que ce soir, il y en avait pas mal. Je me réjouis déjà. Je remercie d'ores et déjà Monsieur le Président de la municipalité, l'ensemble du Conseil municipal ainsi que les différents services de notre commune pour leur travail au quotidien et leur écoute attentive lors de nos débats. Je suis convaincue qu'ils apporteront toujours les réponses les plus précises et complètes à nos questions. Je voudrais également remercier ce soir Madame Claire-Lise Bonvin, l'ancienne Présidente de ce conseil, pour son soutien, son amitié et son aide précieuse, notamment à la préparation de ce plénum. Merci également à Sébastien Gattlen, ancien Président de ce conseil qui, lui aussi, a pris du temps pour répondre à mes questions, mes interrogations, mon stress évidemment. Ce n'était pas chose aisée mais ils ont tous deux été disponibles et ils ont eu la gentillesse de me partager leur expérience à ce poste.

Je voudrais donc vous souhaiter à toutes et à tous quatre très belles années au sein de ce conseil. Avant de passer à la suite des différents points de l'ordre du jour, je rappellerai que nous sommes régis formellement par la loi cantonale sur les communes du 5 février 2004, par le règlement communal d'organisation et le nouveau règlement du Conseil général adopté ici le 5 novembre 2019.

Voilà, j'espère avoir respecté la règle du temps de parole, je ne vous cache pas que je n'aimerais pas être la première à dépasser cette règle. Comme vous vous en doutez, je me sens un petit peu seule ici. Donc, si vous êtes d'accord, j'aimerais que nous passions à la suite. Merci beaucoup. Nous passons donc au point suivant, l'élection de la ou du Vice-président.e du Conseil général. Comme pour la présidence, ce vote a lieu à bulletin secret au système majoritaire. Je demande donc à l'assemblée s'il y a des propositions.

Mabillard Jean Paul, Conseiller général, Les Verts. Le groupe des Verts a l'honneur de présenter Monsieur Alexandre Dubuis comme candidat à la Vice-présidence du Conseil général : marié, père de 2 enfants âgés de 16 et 18 ans, Alexandre Dubuis est originaire de Savièse tout comme le président de notre cité, Monsieur Philippe Varone. Dans le cadre de ses études et de ses activités professionnelles, il a séjourné à Paris et dans différents cantons avant de s'établir à Sion en 2006. Sur un plan professionnel, après un doctorat en sciences sociales, il est actif comme chercheur associé au LACCUS à l'Unil. A ce titre, il publie régulièrement des articles scientifiques en lien avec l'expérience vécue par des personnes ayant des atteintes de la peau. Actuellement auprès de l'association Promotion santé Valais, il occupe le poste de responsable de la communication institutionnelle et du secteur Addictions-CIPRET.

Au niveau politique, il est à la fois Conseiller général et député au Grand Conseil depuis la dernière législature. Dans le cadre de ce conseil, il a déposé par le passé plusieurs postulats dont un sur les boîtes à mégots qui fleurissent aujourd'hui dans certaines rues de notre cité et un autre sur l'aménagement des cours de récréation qui n'a pas fini d'occuper les esprits de notre groupe.

En tant que député il est membre de la commission enseignement, formation, culture et sports. Que dire de plus, si ce n'est qu'il a été Président de l'association FLAVIE (association suisse romande pour les victimes de brûlure), qu'aujourd'hui encore, il passe une partie de ses loisirs dans le cadre du club sportif 13 étoiles. Il s'agit bel et bien d'un club de course à pied et non pas de celui regroupant des adeptes de sport automobile. Il cultive aussi son intérêt pour l'écriture dans le cadre de la société des écrivains valaisans et de la revue française Lapeaulogie. Pour notre groupe Alexandre possède toutes les qualités pour assumer la fonction de Vice-président au niveau du bureau restreint du Conseil général. Nous vous proposons donc de soutenir sa candidature. Merci de votre attention.

Rossier Virginie, Présidente du conseil général, PDC. Y a-t-il d'autres propositions ? Si tel n'est pas le cas, je demande aux scrutateurs de distribuer les bulletins de vote. Merci.

Voilà, je vous laisse faire silence. Voici les résultats : bulletins distribués 60, bulletins rentrés 60, bulletin nul 1, bulletins blancs 4, bulletins valables 55, majorité absolue 28, a été élu vice-président du Conseil général Monsieur le Conseiller **Alexandre Dubuis par 53 voix**. Félicitations. Ont obtenu des voix Monsieur Daniel Ulrich 2.

Dubuis Alexandre, Vice-Président du conseil général, Les Verts. Je tiens à vous remercier. Je suis très touché de cette confiance. Les premiers remerciements vont au groupe des Verts, à son chef de groupe Jean-Paul pour le message qu'il vous a transmis. Tous les membres du groupe ont été unanimes. J'ai senti un soutien et sans eux je ne serai pas là. Je me réjouis de prendre cette fonction qui est très nouvelle pour moi et de collaborer avec Virginie et avec les autres membres du bureau. Merci et belle soirée.

Rossier Virginie, Présidente du conseil général, PDC. Il s'agit maintenant d'élire le ou la secrétaire du Conseil général. Comme pour les élections précédentes, ce vote a lieu à bulletin secret, au système majoritaire. Je demande donc à l'assemblée s'il y a des propositions.

Bornet Ruth, Conseillère générale, PLR. Le groupe PLR a le plaisir de présenter comme candidate au poste de secrétaire Madame Christine Bourban Carthoblaz.

Madame Bourban Carthoblaz est mariée et a 2 enfants de 24 et 26 ans. Elle habite Salins. Après une maturité socio-économique, elle a fréquenté l'école des HEC à Lausanne, où elle a obtenu une licence en sciences économiques, mention économie politique. Depuis plus de 30 ans, elle est analyste-programmeuse au service cantonal de l'informatique de l'État du Valais.

Madame Bourban Carthoblaz entame sa troisième législature au Conseil général. Elle a débuté à la commission sociale et culturelle, puis a intégré le bureau en qualité de vice-présidente. Ces 4 dernières années, elle a contribué à la rédaction des PV en assumant la relecture et en rédigeant les PV décisionnels de chaque plénum. En tant que membre du bureau restreint elle connaît tous les rouages et tous les secrets du Conseil général. Très impliquée dans la vie associative, elle est Présidente de la fanfare la Liberté de Salins depuis 2013 et assume le secrétariat du groupement des sociétés de Salins. De plus, elle fait partie du comité de l'association des proches aidants Valais créé en 2016. Madame Christine Bourban Carthoblaz est une femme engagée, passionnée par la politique. Notre groupe est persuadé qu'elle est la personne qu'il faut pour le poste de secrétaire et vous demande de lui donner votre confiance. Merci.

Rossier Virginie, Présidente du conseil général, PDC. Y a-t-il d'autres propositions. Si tel n'est pas le cas, je demande aux scrutateurs de distribuer les bulletins de vote. Merci.

Voici les résultats : bulletins distribués 60, bulletins rentrés 60, bulletins blancs 2, bulletins nuls 0, bulletins valables 58, majorité absolue 29, a été élue Secrétaire du Conseil général Madame **Christine Bourban Carthoblaz par 58 voix**.

Je tiens à rappeler que selon l'article 15, alinéa 4b de notre règlement, les chefs de groupe assument d'office la fonction de scrutateur. Chaque groupe va présenter formellement son chef de groupe. Nous

aurons ainsi, comme le prévoit l'article 12 alinéa 1 du règlement, la composition du bureau du Conseil général. J'invite dès à présent chaque groupe politique à désigner son chef.

Pitteloud Christophe, Conseiller général, PDC. Tout d'abord, j'aimerais féliciter les 3 nouveaux membres du bureau pour leur belle élection. Au poste de chef de groupe le PDC a le plaisir de présenter Monsieur Patrick Siggen. C'est certes son premier mandat, mais il a été plébiscité par les Sédunoises et Sédunois en novembre dernier.

Il a toujours été intéressé par la politique. Il est tombé dans la marmite orange tout petit déjà. Il s'investit également activement dans la vie associative. Patrick a 48 ans, il vit à Bramois, est marié et a 4 grands enfants. Au niveau professionnel il travaille à l'État du Valais comme responsable de la sécurité de l'information, autrement dit de la cybersécurité. Je vous remercie pour votre attention et pour l'accueil que vous lui réserverez.

Boand Vincent, Conseiller général, UDC. J'assumerai la fonction de chef de groupe. C'est une joie, un honneur et un privilège. Merci.

Carruzzo Sébastien, Conseiller général, Les Verts. En cette première séance du Conseil général, il m'incombe la lourde tâche de vous présenter notre chef de groupe, Monsieur Jean-Paul Mabillard qui a été choisi par l'ensemble des membres du groupe des Verts. Bon nombre d'entre vous le connaissent déjà. Je réserve donc cette brève introduction à mes collègues récemment élus que je félicite et les autres que je félicite également.

Monsieur Mabillard est retraité de l'instruction publique. Il a travaillé comme enseignant primaire à Sion dans un premier temps, puis comme formateur à la HEP de Saint-Maurice.

Il est également un entraîneur dont les talents pédagogiques sont reconnus par tout le monde après avoir brillé en tant que joueur du basketball club de Sion. Pour la deuxième législature consécutive il sera donc le chef de groupe de notre parti. On ne change pas une équipe qui gagne en basket, comment en politique. Je vous prie donc de faire bon accueil à son humour, parfois subtilement décalé, à son grand sens de la conciliation et de la collégialité. Merci pour votre attention.

Kuchler Fabien, Conseiller général, PLR. J'ai le plaisir de vous présenter, comme mon successeur Jérôme Tavernier en qualité de chef du groupe PLR. Conseiller général depuis 2017, il travaille dans une banque de la place. Il a été représentant du Conseil général à la PRVC et surtout il est extrêmement motivé. Donc je lui souhaite plein succès et je le remercie de faire cette tâche pour ces 4 prochaines années. Merci.

Guex-Crosier Johanne, Conseillère générale, PS. Au nom du groupe Parti Socialiste et non plus Alliance de Gauche, c'est la petite surprise de cette nouvelle législature, j'ai le plaisir, au nom de l'ensemble du groupe de vous présenter comme chef de groupe Virginie Crettenand, 43 ans, mère de 2 enfants, elle est professeure d'escalade et travailleuse sociale à l'office de l'asile. Elle a été désignée à l'unanimité de notre groupe et, comme vous avez pu le constater, cela va valser dans ce parlement et cela nous réjouit.

Nous nous réjouissons de travailler sereinement à la construction d'un bien vivre ensemble dans cette belle ville de Sion. Je la remercie d'avoir accepté ce poste au nom de notre groupe et me réjouis de travailler avec les autres groupes tout au long de cette législature. Merci.

Rossier Virginie, Présidente du conseil général, PDC. Maintenant que ces 5 personnes sont nommées, elles feront dorénavant partie du bureau du Conseil général qui est ainsi totalement constitué. Il est composé comme suit : Vice-président Monsieur le Conseiller Alexandre Dubuis, Secrétaire, Madame la conseillère Christine Bourban Carthoblaz, Monsieur le Conseiller Jérôme Tavernier, Madame la conseillère Virginie Crettenand, Monsieur le Conseiller Vincent Boand, Monsieur le Conseiller Jean-Paul Mabillard, Monsieur le Conseiller Patrick Siggen et moi-même.

Nous pouvons donc passer au point 4 de l'ordre du jour : désignation des membres des commissions.

IV- Désignation des membres des commissions de gestion, environnement et urbanisme, sociale et culturelle

Rossier Virginie, Présidente du conseil général, PDC. Conformément à l'article 16 de notre règlement, le Conseil général nomme pour une période administrative 3 commissions ordinaires : la commission de gestion, la commission environnement et urbanisme et la commission sociale et culturelle. Pour chaque commission, il est tenu compte d'une représentation proportionnelle des forces politiques.

La commission de gestion se compose de 15 membres répartis comme suit : 5 PDC, 4 PLR, 3 Verts, 2 PS et 1 UDC. La commission environnement et urbanisme se compose de 11 membres : 4 PDC, 3 PLR, 2 Verts, 1 PS et 1 UDC et la commission sociale et culturelle, qui est également composée de 11 membres : 4 PDC, 3 PLR, 2 Verts, 1 PS et 1 UDC.

Les présidents et les membres des commissions sont nommés par le Conseil général. Nous allons procéder à la désignation des membres de ces commissions. Nous commençons avec la commission de gestion. J'invite les chefs de groupe à nous faire part des membres de cette commission.

Siggen Patrick, Conseiller général, PDC. Le groupe PDC vous propose pour la commission de gestion, les membres suivants : Madame Valérie de Lavallaz, Monsieur Benoît Micheloud, Monsieur Christophe Pitteloud, Monsieur Charles-André Rey et Monsieur Christophe Sierro.

Crettenand Virginie, Conseillère générale, PS. Pour le groupe parti Socialiste, nous avons Aline Baeryswil et Johanne Guex-Crosier.

Tavernier Jérôme, Conseiller général, PLR. Le groupe PLR présente Madame Ruth Bornet, Monsieur Patrick Bornet, Monsieur Fernand Gillioz et Madame Christelle Sierro Fardel.

Boand Vincent, Conseiller général, UDC. Le groupe UDC désigne Monsieur Pierre-Michel Vergères.

Mabillard Jean Paul, Conseiller général, Les Verts. Le groupe des Verts présente Madame Ariane Courtine Mudry, Madame Nathalie Pitteloud Rey et Monsieur Sébastien Carruzzo.

Rossier Virginie, Présidente du conseil général, PDC. La commission de gestion est donc constituée. Nous passons à la commission environnement et urbanisme. J'invite à nouveau les chefs de groupe à nous faire part des membres de cette commission.

Siggen Patrick, Conseiller général, PDC. Le groupe PDC propose Madame Sophie Bourban, Monsieur Stéphane Haefliger, Monsieur Florent Micheloud et Monsieur Christian Pitteloud.

Tavernier Jérôme, Conseiller général, PLR. Le groupe PLR présente Monsieur François Meyer et Monsieur Thierry Stalder ainsi que Monsieur Fabien Kuchler.

Mabillard Jean Paul, Conseiller général, Les Verts. Le groupe des Verts présente à la CEU Madame Mireille Hofmann Jacquod et Madame Annie Thiessoz Reynard.

Crettenand Virginie, Conseillère générale, PS. Le groupe Socialiste présente Madame Marlyne Andrey-Berclaz.

Boand Vincent, Conseiller général, UDC. Le groupe UDC présente Monsieur Georges Lauener.

Rossier Virginie, Présidente du conseil général, PDC. La commission environnement et urbanisme est donc constituée. Nous passons à la commission sociale et culturelle. Messieurs et Madame les chefs.fes de groupe, veuillez nous faire part des membres de cette commission.

Tavernier Jérôme, Conseiller général, PLR. Le groupe PLR présente Madame Chantal Paladini, Monsieur Olivier Juillerat et Monsieur Valentin Pellissier.

Mabillard Jean Paul, Conseiller général, Les Verts. Le groupe des Verts présente Monsieur Christian Mirailles et Madame Brigitte Pfister-Mayoraz.

Siggen Patrick, Conseiller général, PDC. Le groupe PDC propose Monsieur Michael Bernhard, Madame Isabelle Gianadda, Monsieur Jean-Philippe Moren et Monsieur Gabriel Mukuna.

Crettenand Virginie, Conseillère générale, PS. Le groupe Socialiste présente Monsieur Kilian Bianchi.

Boand Vincent, Conseiller général, UDC. Le groupe UDC propose Monsieur Martin Reist.

Rossier Virginie, Présidente du conseil général, PDC. La commission sociale et culturelle est donc constituée. Nous pouvons passer au point 5 de l'ordre du jour : élection des président.es de commission. Nous passons à l'élection du ou de la président.e de la commission de gestion. J'invite les chefs de groupe à nous faire part de leurs propositions.

V- Élection des président.e.s des commissions de gestion, environnement et urbanisme, sociale et culturelle

Siggen Patrick, Conseiller général, PDC. Le groupe PDC a le plaisir de vous proposer comme candidat à la présidence de la Cogest Monsieur Charles-André Rey. Charles-André habite à Uvrier. Il est marié et papa de 3 enfants. Issu des milieux touristiques, il est notamment diplômé de l'école hôtelière de Genève. Il exerce actuellement en tant qu'entrepreneur indépendant dans le domaine du tourisme. Selon la saison, il s'adonne au golf ou au ski. Il gère avec sa famille un domaine d'abricotiers à Nendaz, avis aux amateurs.

Au niveau politique, il entame sa deuxième législature au sein du Conseil général où il a officié pendant 4 ans en tant que rapporteur de la Cogest. Il est par ailleurs aussi membre du comité du PDC de Sion au sein duquel il occupe le poste de deuxième vice-président.

Au vu de son expérience politique, en particulier celle acquise en tant que rapporteur de cette commission, le groupe PDC est persuadé qu'il fera un excellent Président et vous propose de soutenir sa candidature.

Rossier Virginie, Présidente du conseil général, PDC. Y a-t-il d'autres propositions ? Si tel n'est pas le cas, je demande aux scrutateurs de distribuer les bulletins de vote.

Voilà les résultats : bulletins distribués 60, bulletins rentrés 60, bulletins blancs 6, bulletins nuls 0, bulletins valables 54. A été élu à la présidence de la Cogest, Monsieur le Conseiller **Charles-André Rey par 53 voix**. A obtenu des voix Monsieur Patrick Bornet 1.

Rey Charles André, Conseiller général, PDC. Tout d'abord, je veux vous féliciter pour votre magnifique élection ainsi que les autres membres du bureau et je me réjouis de collaborer avec vous prochainement. J'ai préparé quelques petits mots.

Madame la présidente du Conseil général, Monsieur le président de la Municipalité, Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers communaux, Mesdames et Messieurs les chefs de service,

chères et chers collègues. Pour ceux qui étaient présents durant la législature précédente, vous avez eu l'occasion de m'entendre régulièrement m'exprimer devant vous, comme rapporteur de la commission de gestion. Durant la législature qui débute, j'aurai probablement moins l'occasion de prendre la parole. Cependant ce soir, je tenais à vous adresser quelques mots.

Tout d'abord pour vous remercier, chères et chers collègues du Conseil général pour la confiance témoignée en me nommant à la présidence de la Cogest. Quelques mots aussi pour mes collègues de la commission de gestion. Je souhaite que les membres ayant déjà siégé apportent leur expérience et leur connaissance des dossiers ainsi que leur état d'esprit constructif présent tout au long de la législature précédente. Je souhaite également que les nouveaux commissaires qui rejoignent la Cogest apportent leur compétence, leur expérience personnelle peut-être également une vision extérieure des dossiers et qu'ils contribuent ainsi à enrichir les débats au sein de la Cogest. Je vous remercie d'ores et déjà pour notre future collaboration et ce n'est assurément pas le travail qui va manquer.

Je tiens également à m'adresser au Conseil municipal *in corpore* ainsi qu'aux Chefs de service et à leurs collaboratrices et collaborateurs. Comme vous le savez, la Cogest a besoin de vous tous pour mener à bien ses travaux. Je vous remercie d'avance de faire bon accueil aux différentes sollicitations, aux questions que je ne manquerai pas de vous adresser.

Les missions de la commission de gestion sont définies à l'article 16 du RCG et je les cite ici : la Cogest examine le budget, les plans pluriannuels, les comptes, les demandes de crédits d'engagement, les demandes de crédits supplémentaires ou complémentaires. Elle examine également le programme de législature et la gestion des affaires par le Conseil municipal. En particulier, elle exerce le contrôle de l'utilisation conforme des crédits budgétaires et des crédits supplémentaires. Comme vous le constatez, les missions sont multiples et complexes. Soyez certains de mon engagement ainsi que celui de l'ensemble des membres de la Cogest pour mener à bien les différentes missions qui lui sont confiées. Je vous remercie de votre attention.

Rossier Virginie, Présidente du Conseil général, PDC. Nous passons à l'élection du ou de la Président.e de la commission environnement et urbanisme. J'invite les chefs de groupe à nous faire part de leurs propositions.

Stalder Thierry, Conseiller général, PLR. Le groupe PLR propose à la présidence de la commission environnement et urbanisme une personne qui fut son rapporteur durant 4 ans de 2013 à 2017. Lors de la législature suivante, celle qui vient de s'achever, il a oeuvré comme Chef du groupe PLR et est l'actuel Président du PLR de Sion.

Professionnellement il a travaillé 7 ans comme chef de projet, puis répondant collectivités publiques au centre de recherches énergétiques et municipales (CREM) à Martigny suivi de 4 ans comme ingénieur énergie et planificateur des réseaux thermiques chez Lauber Iwisa à Naters. Depuis juillet 2018, il est Conseiller institutionnel et chef du groupe clientèle chez Oiken. Ces activités l'amènent à rencontrer fréquemment des architectes, urbanistes énergéticiens, employés et Conseillers municipaux et lui donnent un excellent aperçu des contraintes de chacun de ces domaines concernés. Toutes ces compétences acquises professionnellement associées à sa personnalité accessible, rationnelle, pragmatique, coopérative et méticuleuse en font un candidat idéal pour ce poste. Vous l'aurez compris, le groupe PLR vous propose à la présidence de la CEU Monsieur Fabien Kuchler.

Crettenand Virginie, Conseillère générale, PS. Concernant la présidence de la CEU, le groupe PS avait l'intention de présenter quelqu'un mais nous sommes revenus en arrière.

Simplement nous avons envie de vous partager notre inquiétude par rapport à la candidature de Monsieur Fabien Kuchler. Comme l'a dit son collègue, il est chef de groupe, Conseiller clientèle et institutionnel chez Oiken. Nous savons que les sujets énergétiques occupent beaucoup la CEU. Il fait partie du groupe PLR au même titre que Monsieur Varone qui est président du conseil d'administration de Oiken. C'est pour cela que nous pensons qu'il existe, à notre avis, un conflit d'intérêts par rapport à ce poste. Nous sommes conscients aussi que Monsieur Kuchler a fait du bon travail pendant ces

législatures précédentes et nous lui remettons notre confiance par rapport à ce poste de présidence. Nous allons rester vigilants par rapport à ce que je viens de dire. Merci.

Rossier Virginie, Présidente du Conseil général, PDC. Y a-t-il d'autres propositions ? Si tel n'est pas le cas, je demande aux scrutateurs de bien vouloir distribuer les bulletins de vote. Merci.

Voilà les résultats : bulletins distribués 60, bulletins rentrés 60, bulletins blancs 12, bulletins nuls 2, bulletins valables 46. A été élu à la présidence de la CEU Monsieur le Conseiller général **Fabien Kuchler par 46 voix**.

Kuchler Fabien, Conseiller général, PLR. Contrairement à mon collègue, je n'avais pas préparé mais vu qu'il y a eu quelques mots qui ont été échangés à mon sujet, je tiens à prendre la parole.

Pour rassurer Virginie ainsi que tout le monde du plénum, soyez rassurés, je compte bien mettre à profit mes connaissances au service de la CEU mais pas le contraire. Pour appuyer mes propos, je rappellerai toujours que dans le cas où il devait y avoir des sujets conflictuels, je m'abstiendrai de voter comme chaque Conseiller a le loisir de le faire s'il est concerné par un sujet en particulier. Je vous remercie tous pour votre confiance. Je me réjouis beaucoup de travailler avec tous les membres de la CEU et vous toutes et tous pour les magnifiques projets que la ville nous présentera ces quatre prochaines années.

Rossier Virginie, Présidente du conseil général, PDC Nous passons à l'élection du ou de la Président.e de la commission sociale et culturelle. J'invite les Chefs de groupe à nous faire part de leurs propositions.

Mabillard Jean Paul, Conseiller général, Les Verts. Pour la présidence de la commission sociale et culturelle, le groupe des Verts propose la candidature de Christian Mirailles.

Titulaire d'une licence en relations internationales de la HEI Genève, enseignant en histoire, économie et droit au secondaire 2, il consacre ses loisirs à l'art et à la photographie. Trois de ces clichés ont cerclé le café du Zodiaque lors de sa rénovation. Marié et père de deux enfants de 20 et 9 ans. Il apprécie particulièrement les activités sportives au grand air et les voyages. Christian a déjà assumé la présidence de la commission lors de la dernière législature. Durant cette période, il a pu compter sur le soutien d'une équipe enthousiaste et performante.

Il souhaite donc poursuivre le travail déjà effectué et mener à bien les dossiers en cours. Aujourd'hui la crise du Covid, dont on connaît les répercussions sociales, impacte aussi fortement le milieu de la culture. Le dynamisme de Christian et sa rigueur ne peuvent qu'être profitables à ces défis qui attendent désormais la commission. Le groupe des Verts vous propose donc de voter sa candidature. Merci de votre attention.

Rossier Virginie, Présidente du Conseil général, PDC. Y a-t-il d'autres propositions ? Si tel n'est pas le cas, je demande aux scrutateurs de distribuer les bulletins de vote. Merci.

Voilà les résultats : bulletins distribués 60, bulletins rentrés 60, bulletins blancs 6, bulletins nuls 0, bulletins valables 54. A été élu à la présidence de la commission sociale et culturelle, Monsieur le Conseiller général **Christian Mirailles par 54 voix**. Félicitations.

Mirailles Christian, Conseiller général, Les Verts. Tout d'abord félicitations à tous les élu.es du bureau. Je tiens à remercier sincèrement tout le conseil pour la confiance qui m'est donnée et je me réjouis vraiment de collaborer de nouveau au sein de la CSC, avec notamment sept anciens membres, donc, je sens que cette commission va pouvoir travailler tout de suite très très bien. Merci beaucoup à toutes et à tous.

Rossier Virginie, Présidente du Conseil général, PDC. Comme stipulé dans l'article 17 du règlement du Conseil général au point 2, chaque commission choisit son Vice-président, son rapporteur et son

rapporteur suppléant. Le Président et le Rapporteur des commissions appartiennent à des groupes politiques différents. Point 4 : les présidents de commission convoquent leur commission en assemblée constitutive dans le mois qui suit leur nomination. Le Président ou le Vice-président ainsi que le secrétaire du Conseil général assistent à cette séance. Les Présidents des commissions sont priés de venir vers nous à la fin de la séance. Je rappelle également que les Conseillers généraux membres des commissions sont tenus d'assister aux séances de leur commission. En cas d'empêchement, ils doivent se faire remplacer moyennant un avis préalable au Président de la commission.

Nous passons au point 6 de la soirée : présentation de l'attribution des dicastères aux Conseillers municipaux et de l'organisation de l'administration municipale. Je passe la parole à Monsieur Philippe Varone Président de la commune.

VI- Présentation de l'attribution des dicastères aux Conseillers municipaux et de l'organisation de l'administration municipale

Varone Philippe, Président de la Ville de Sion. Je tiens à vous saluer très cordialement, vous souhaiter la bienvenue au nom de mes collègues du Conseil municipal, féliciter bien sûr Madame la présidente et tous les élus du bureau, les présidents de commission, les commissionnaires, vous dire que nous nous réjouissons de collaborer avec vous pendant les 4 prochaines années. Nous sommes à votre disposition, n'hésitez pas à nous interpeller, notamment dans le cadre des travaux de commission. Il est toujours plus intéressant d'aller chercher l'information plutôt que, parfois, se faire un film ou aller chercher des informations dans d'autres domaines. Vous avez vraiment, à la source, la possibilité d'interpeller les différentes Conseillères et Conseillers municipaux.

Ce que je souhaitais faire ce soir, c'est vous donner quelques informations, vous mettre peut-être quelques balises par rapport à l'organisation de la ville pour rappeler quels sont les documents fondateurs de l'action politique.

Vous allez avoir au mois d'avril une présentation beaucoup plus en détail de la comptabilité financière d'une collectivité publique, c'est un monde un peu particulier. Vous aurez aussi à l'occasion de la présentation de cette soirée, des informations plus précises sur la ville. Ce soir, je ne veux pas prolonger inutilement la soirée. Les différents dicastères que je vais rapidement évoquer seront aussi à votre disposition. On voit dans le courant d'une législature que les commissions vont à la rencontre des dicastères, des services, de certains objets, donc vous avez aussi cette possibilité de vous organiser pour mieux connaître ou approfondir les informations que vous souhaitez obtenir sur l'un ou l'autre dicastère. Vous dire aussi que l'on a un rapport de gestion de la Ville de Sion qui est peu consulté. Il est sur le site de la ville. C'est un rapport que tous les services s'emploient à remplir avec beaucoup de rigueur et d'informations. Donc, je vous invite aussi à le parcourir. C'est vraiment une mine d'informations très détaillée, avec des chiffres, des éléments qui vous permettent aussi, pour les nouveaux de mieux vous familiariser avec la Ville de Sion.

Vous dire que pour toute l'action politique on essaie d'avoir un fil rouge qui guide notre action que ce soit celle du législatif, celle de l'exécutif grâce à un premier document qui est le plan directeur communal. La ville de Sion est une des premières villes à avoir élaboré un plan directeur communal. Il en est déjà à sa deuxième version. Le Conseil général s'est prononcé. Il traite du paysage, de l'économie, du tourisme, de la mobilité, de l'énergie. Vous avez différents volets. Je vous invite aussi pour les nouveaux membres du législatif à prendre connaissance de ce document.

Le Conseil municipal a également travaillé, dans la précédente législature, sur une intention stratégique de la Ville de Sion. Les anciens membres du législatif me pardonneront cette répétition, mais l'idée est que le Conseil municipal puisse véritablement suivre cette intention stratégique qui est à 30 ans. C'est donc vraiment un fil rouge de notre action politique avec 4 actions que vous découvrez pour certaines et certains d'entre vous.

Sion ambitionne véritablement de devenir la capitale suisse des Alpes. Nous pensons qu'aujourd'hui, nous avons un rôle de capitale, une configuration géographique, une voix à porter aussi dans le débat

démocratique et politique suisse avec cette spécificité de ville qui est à la montagne. Je vous rappelle qu'avec la fusion des Agettes et de Salins nous avons un territoire qui part de la plaine et qui monte jusqu'à 2'240 mètres d'altitude.

On veut donc essayer de promouvoir ces liaisons plaine/montagne, réconcilier ces deux mondes qui souvent sont opposés en Valais, dans le cadre notamment des débats qui ont lieu ici par le Grand Conseil.

Troisième élément : la ville avec le canton a beaucoup investi dans le domaine de la formation, de la recherche dans les domaines de la santé, de l'énergie et des géosciences ou de l'environnement, si vous voulez, de manière un petit peu plus large. La ville souhaite capitaliser sur ces investissements de manière innovante en créant des emplois, en essayant vraiment de développer des pôles de compétences, notamment sur le pôle santé et le pôle Energypolis.

Dernier élément : la ville aimerait affirmer un rôle de destination de qualité pas uniquement touristique mais aussi une destination d'habitants. On veut aussi augmenter l'attractivité de la ville pour avoir une population qui croît en qualité et en diversité et puis aussi une destination d'implantation d'entreprises. Pour ce faire, nous pensons que nous avons un certain nombre d'atouts, que ce soit en termes de qualité, d'accueil, d'ouverture ou d'art de vivre. Je voulais vous rappeler cela. C'est clair que cette intention stratégique a été croisée à une notion territoriale. Le Conseil municipal a essayé de voir quel serait le tissu communal qui serait le plus à même de remplir cette intention stratégique. Nous arrivons aujourd'hui à un tissu communal que sont les communes fonctionnelles du Valais central. Ce sont des éléments que l'on retrouve aussi dans certaines réflexions, notamment de la constituante. Cela vraisemblablement nous amènera à discuter de fusion ou d'approche de fusion, d'approche de collectivités voisines dans le courant de la législature. Ce que le Conseil municipal a clairement dit est ce que l'on voulait être proactif. On ne voulait pas simplement être le grand que l'on caressait dans le sens du poil et à qui l'on faisait des demandes de fiançailles ou de mariage. Mais que l'on puisse aussi nous-mêmes être capables d'aller frapper à la porte de certaines communes parce que l'on pense que des collaborations intercommunales, voir plus peuvent faire du sens dans le cadre de cette intention stratégique. Ce que l'on voulait éviter est d'être le shérif viking c'est-à-dire prendre la commune qui nous intéresse le plus, et puis laisser le maillon faible à côté de la réflexion mais d'avoir une vision de fusion multiple. Nous avons défini un petit peu ces principes et nous les avons partagés avec le Conseil général de la précédente législature.

L'élément suivant qui a aussi été mis en place pour la première fois par le Conseil municipal de la précédente période, qui se retrouve in corpore, in extenso à nouveau aux manettes de cette législature, est un plan de législature que je ne vais pas commenter ce soir. Il a été découpé en 12 chapitres. Vous voyez que l'on essaie d'avoir de la transversalité entre les différents dicastères et que l'on a réalisé toute une série de mesures. Ce plan de législature a du reste, fait l'objet de 2 bilans : un bilan de mi-législature que l'on a communiqué au Conseil général et à l'extérieur et puis un bilan de fin de législature. On s'est mis au travail pour réfléchir à un nouveau plan de législature. On viendra vous le présenter. C'est un élément qui permettra de guider aussi notre action politique à 4 ans, d'être transparent vis-à-vis du Conseil général, vis-à-vis de la population et de pouvoir juger du travail effectué durant cette législature avec des indicateurs qui seront présents.

L'objectif de la soirée est plutôt de vous présenter le découpage de l'organisation 2021-2024 de la ville. Vous le savez, il n'y a pas eu de changement au Conseil municipal. Il n'y a pas eu de changement non plus dans le cadre de l'organisation des dicastères. Nous fonctionnons avec 9 dicastères. Vous en retrouvez la numérotation aussi dans les budgets et les comptes, dans les différents documents que vous recevrez de la ville.

Ces dicastères sont conduits chaque fois par un binôme : un Conseiller municipal et un chef de service. Ce binôme doit travailler en bonne intelligence. C'est clair que le Conseiller municipal a une vision un petit peu plus stratégique que le chef de service qui lui, est en charge de l'opérationnel. Ce duo doit vraiment bien s'entendre, doit travailler en intelligence. Un chef de service qui aurait une bonne idée a besoin de son Conseiller municipal pour la discuter au sein du Conseil municipal. Il est vrai aussi qu'une idée stratégique a besoin d'un bras opérationnel pour être mise en action. Sinon cela ne va pas

fonctionner. Ce duo élabore le budget de son dicastère et veille aussi à réaliser les différentes décisions du Conseil municipal.

Dans le haut du tableau, vous pouvez voir cette répartition avec les différents dicastères, les différents Conseillers municipaux et les différents chefs de service. Chaque fois il y a ce dialogue. Il n'y a que le Président qui a la chance d'avoir deux chefs de service puisqu'il a un dicastère un petit peu plus large et qu'il est à 100% dans cette activité. Autrement l'organisation est la même. Les taux d'activité sont les suivants : sept Conseillers à 40%, un Vice-président à 60% et un Président à 100%. Nous avons déjà travaillé sur nos directives, nous avons défini les règles de fonctionnement de la législature. Sur ce tableau, sur la partie grise tableau, vous voyez du noir et du rouge. La différence entre le noir et le rouge est la suivante : en noir ce sont des tâches que nous maîtrisons en totalité, que nous effectuons au sein de la ville, en rouge ce sont celles qui sont sous-traitées soit à une association, soit à une fondation, soit externalisées dans des mandats de prestations.

Dans le premier dicastère, administration générale et finances, nous trouvons la gestion de la chancellerie et tout ce qui concerne les finances et les contributions. Il y a aussi le personnel de la ville, à savoir environ 500 équivalents plein-temps, près de 700 collaborateurs qui sont gérés dans le cadre de l'administration. L'informatique est aussi un élément important avec 330 postes de travail sur 38 sites. Nous avons une administration physiquement assez éclatée, plus de 70 métiers différents, ce qui en fait sa richesse et sa diversité. On gère dans ce dicastère tout ce qui concerne les terrains du patrimoine financier. Pour les nouveaux, vous apprendrez qu'il y a un patrimoine administratif qui sont les éléments de notre patrimoine qui servent vraiment à réaliser des tâches régaliennes et un patrimoine financier qui sont des réserves de terrains pour des extensions futures, pour des valorisations ou des accueils d'entreprises.

On a également dans ce dicastère les archives qui sont logées dans un bâtiment proche de l'évêché. Nous trouvons nos archives historiques, nos archives courantes puisque l'on doit conserver les documents pendant un certain nombre d'années. Depuis maintenant quelques années, nous avons essayé grâce aux archives de valoriser un peu le patrimoine, nos connaissances notamment par le projet flash qui a été réalisé avec la culture et le tourisme et qui essaie de donner une interface un peu plus dynamique pour présenter la ville de manière assez originale. Le premier thème était "les premières fois".

Dans ce dicastère, il y a aussi la communication. La Ville de Sion a été la première ville qui a engagé une chargée de communication, Madame Judith Mayencourt. Elle doit gérer la communication interne, la communication externe, elle pilote la réalisation de Sion 21. Je vais rassurer Madame la conseillère Virginie Crettenand, vos bobines et vos pédigrées se retrouveront dans ce document. On prendra contact avec vous comme cela a été réalisé, il y a 4 ans. Vous aurez l'occasion de pouvoir faire plus amples connaissances les uns avec les autres dans le cadre de cet élément. La chargée de communication accompagne le Conseil municipal, notamment dans les rencontres citoyennes. Lors de la dernière législature, nous avons mis en route des rencontres pour aller prendre le pouls de la population dans les différents quartiers. Madame Mayencourt a une mission importante aussi vis-à-vis du Conseil général. C'est clair que l'on va prendre contact avec le bureau pour voir comment on peut vous aider, vous accompagner dans la communication. Le premier acte, vraisemblablement sera demain le communiqué de presse qui parlera des élections de ce soir et de la désignation des différents postes.

Le dicastère 2, économie, innovation et tourisme est dirigé par Madame la Conseillère municipale Marylène Volpi Fournier et le nouveau Chef de service, Monsieur Pierre-Yves Debons. Les grandes missions de ce dicastère sont : favoriser l'attractivité de la ville notamment au travers de la marque ImpulSion et développer la promotion économique. Je vous ai parlé de ce cercle vertueux. Il est vraiment important pour la ville, que l'on puisse capitaliser sur tous les investissements que nous faisons. Ce sont vraiment les missions que nous gérons à l'interne, par contre, le tourisme est géré par la SD, l'office du tourisme. L'innovation est régie par l'Espace Création et l'énergie par la société Oiken qui est notre consultant, Conseiller en énergie et notamment pour tout ce qui permet de créer des interfaces avec nos citoyens.

Le dicastère 3, éducation et culture : le Conseiller en charge est Sébastien Gattlen, le chef de service Jean-Pierre Meyer. Nous sommes là dans des missions classiques, les écoles. Il y a à peu près 2'500 élèves dans nos différentes écoles. Nous avons aussi les activités médicales scolaires qui sont encore aujourd'hui internalisées au sein de la ville au contraire d'autres communes qui ont transféré cette tâche au canton. On trouve donc des infirmières scolaires, des logopédistes, des psychomotriciens, des psychologues, il y a toute une équipe aujourd'hui qui traite des thématiques que l'on rencontre dans les âges scolaires. Dans ce dicastère, nous avons aussi la culture. C'est un large domaine sur lequel je ne vais pas m'étendre mais Monsieur Gattlen aura sûrement l'occasion de vous la présenter. Il faut savoir que dans certain dicastère, nous avons des commissions consultatives ce qui veut dire que les chefs de dicastère peuvent s'appuyer sur des avis externes. On les appelle commission consultative parce que la décision reste en main du Conseiller municipal ou du Conseil municipal en fonction des compétences financières mais elle peut de temps en temps consulter des professionnels de la branche. Donc là, il existe par exemple, une commission consultative de la culture qui permet de pouvoir prendre le pouls des organisations que nous soutenons et appuyer les décisions du Conseil municipal. Il est vrai que la Ville de Sion soutient très largement différents domaines de la culture. On ne gère pas directement des lieux à part la galerie de la Grenette qui est notre petit centre d'exposition mais nous soutenons par des conventions, des soutiens, des aides à la création et des aides à l'animation.

Le dicastère 4, affaires sociales est dirigé par le Conseiller Florian Chappot et le Chef de service Yann Roduit. Je dois excuser les Chefs de service ce soir. Je leur ai donné congé. Effectivement, en principe ils sont derrière nous. Vous auriez pu faire connaissance mais vu les normes Covid, ils doivent se retrouver à l'étage. J'espère donc que lors d'un prochain plénum, l'on puisse vous les présenter sans masque et que tout le monde puisse faire plus ample connaissance. Donc dans le cadre du dicastère 4, on a l'APEA qui a été très discutée dans ces travées par le Grand Conseil pour sa cantonalisation. Vous savez que cela va se faire. On parle d'un délai de 24 mois pour cantonaliser les APEA. Aujourd'hui, c'est une APEA qui n'est pas sédunoise, qui regroupe déjà Ayent, Arbaz, Grimisuat et Veysonnaz, Nous sommes donc déjà dans une régionalisation de l'APEA. On a la curatelle par contre qui est gérée au sein de la ville avec à peu près 400 mesures annuelles. On a un service de l'intégration des étrangers qui fait toute une série de choses, qui s'occupe de la soirée, par exemple des nouveaux arrivants, qui fait en sorte que l'intégration se passe par une maîtrise de la langue, Redida, les Pass Bienvenue etc. Vous aurez aussi l'occasion de découvrir tout cela. Il existe également une commission cantonale consultative pour l'intégration.

On a tout ce qui concerne la prévoyance et les assurances sociales. Dans ce chapitre-là, on traite, par exemple les aînés. La Ville de Sion est une des premières villes à mettre en place une politique des aînés. Il y a aussi une commission consultative des aînés qui existe. C'est également toute la gestion des nonagénaires. La Ville de Sion, chaque année, a à peu près 100 nonagénaires qui sont célébrés. Chaque nonagenaire a droit à la visite d'un Conseiller municipal au minimum. C'est toute une organisation pour pouvoir aller témoigner notre gratitude à ces différentes personnes. Il existe aussi la commission des apprentis dans ce dicastère. Par contre, la mission de la gestion des lieux d'accueil est assurée par l'ASLAE. Nous avons 3 nurseries pour les 0 à 18 mois sur le territoire communal, 6 crèches pour les 18 mois à l'âge scolaire et 10 UAPE pour les enfants de 1H à 8H, voir 11 avec l'ouverture d'une nouvelle UAPE, le Looping, du côté du bâtiment de l'OSEO. On essaie de les développer en fonction des écoles que nous installons. Tout cela est sous-traité mais c'est notre collègue Florian Chappot qui en assume la présidence.

Concernant les CMS, nous sommes dans une dynamique de regroupement. 5 CMS régionaux du Valais central se sont regroupés. La Ville de Sion ne gère pas directement les EMS mais elle les soutient financièrement au niveau de l'investissement. Elle participe, par contre, à l'association de l'ancien hôpital de Gravelone, qui avec toutes les communes des trois districts du Valais central, gère l'EMS de Gravelone, notamment au travers d'une société qui s'appelle les Peregrines SA.

Le dicastère 5, sécurité publique est dirigé par Cyrille Fauchère et le Chef de service David Rémondeulaz. On y trouve le contrôle des habitants. C'est vraiment le guichet aujourd'hui qui est le plus sollicité. Il y a, je pense, à peu près 30'000 contacts par année. Ce qui représente, chaque jour, à peu près 150 personnes qui défilent dans ce bâtiment pour aller chercher des attestations de domicile, s'inscrire ou faire appel à nos différents services. C'est vraiment le guichet citoyen le plus sollicité de la Ville de Sion. Dans ce dicastère, il y a aussi le droit de cité, l'étape communale qu'ont nos citoyens

étrangers avant d'obtenir notre nationalité. Il y a aussi les ambulances. Aujourd'hui c'est une équipe de 30 personnes, gérées par la Ville de Sion, qui effectue essentiellement des mesures de secours. Par le passé il y avait aussi quelques activités de transport. On a tout ce qui concerne le feu et la PCI. Cette dernière a subi quelques évolutions et l'on s'achemine vers une cantonalisation de ces activités à terme. Nous avons également l'état-major communal, en cas de catastrophe. C'est là que l'on doit pouvoir mobiliser un certain nombre de personnes dans la ville et c'est notre collègue Cyrille Fauchère qui a cette responsabilité. Par contre, vous aviez accepté dans la précédente législature, de confier la gestion de police de proximité, de police d'intervention et de tribunal de police à une association qui a été créée entre les villes de Sierre et Sion. Jérôme Tavernier représentait le précédent Conseil général dans cette assemblée. Cette association gère nos tâches de police. On est en train du côté de la ville de réaliser un contrat de prestations pour bien définir comment cette collaboration se fait. Je dois dire qu'aujourd'hui tout cela se réalise à satisfaction.

Le dicastère 6, travaux publics et environnement géré par Raphaël Marclay comme Conseiller et Georges Joliat comme Chef de service. Cela concerne les routes et aménagements. On voit qu'avec les territoires qui augmentent, le nombre de km de routes évolue également. On trouve dans ce dicastère : la voirie qui est peut-être le plus gros service de la ville avec à peu près une centaine de collaborateurs; le cadastre qui enregistre tous les mouvements de transactions immobilières. Nous avons aussi un service ou une section de l'agriculture qui gère notamment les paiements directs, qui accompagne les agriculteurs dans leurs différentes démarches. Sion est une ville agricole, vous savez que l'on a le premier verger bio de pommes de Suisse du côté de Bramois. On a beaucoup de vignes. On peut véritablement dire que la commune a une activité agricole importante.

Il y a également tout le volet des déchets : gestion de la taxe au sac, installation des différentes infrastructures sur le territoire communal, traitement de ces déchets et collaboration avec l'UTO, donc valorisation de ces déchets. Tout cela est une chaîne très intégrée qui se développe de plus en plus, dans laquelle il y a de plus en plus de cohérence, de plus en plus de collaboration pour traiter ces déchets au niveau régional.

Les cours d'eau et les canaux sont gérés dans ce dicastère. Sion est un creux au coeur du Valais central. L'eau a plutôt tendance à descendre vers la ville que de remonter ce qui nous pose un certain nombre de problèmes en termes de sécurisation des cours d'eau. On a fait beaucoup de travaux pour la Sionne. Nous sommes entourés de quelques rivières. Maintenant, c'est plutôt la Morge qui requiert notre attention en collaboration avec le canton et les autres communes voisines. Nous gérons aussi tout ce qui concerne les eaux usées, notamment le fameux plan d'évacuation des eaux. On voit que chaque année on investit, pour une durée que l'on a encore un peu de peine à estimer, des millions pour pouvoir capter ces eaux, séparer les eaux claires des eaux usées. C'est ce que l'on appelle le plan général d'évacuation des eaux. Cela représente un gros investissement. Il y a aussi les steps, avec des steps intercommunales à Châteauneuf et à Chandoline. Certaines sont des associations, d'autres sont gérées par la ville mais c'est toujours la ville qui a la mainmise opérationnelle sur ces steps. Ce sont des endroits dans lesquels il y aura de gros investissements, notamment dans une des steps qui devra gérer la notion des micropolluants. C'est une mission que l'on effectue avec les communes des bassins versants également pour l'eau potable.

Effectivement, aujourd'hui, il y a 3 communes qui ont confié la gestion de leurs eaux potables à Oiken. C'est la Ville de Sierre, la Ville de Sion et la commune de Vex. On voit que de plus en plus, il faut réfléchir à une mutualisation de la gestion de l'eau, pour en prendre soin et la gérer de manière la plus parcimonieuse possible. On a des normes qui sont de plus en plus strictes en termes microbiologiques. Il y a des communes qui ont trop d'eau et d'autres qui n'en ont pas assez. Donc, on travaille vraiment au sein d'Oiken à essayer de voir dans quelle mesure on peut mutualiser certaines choses parce que ce sont des compétences qu'il faut avoir. Certaines petites communes ont un fontainier, mais il suffit que le fontainier soit malade, accidenté, eh bien, vous n'avez plus de ressources pour gérer l'eau. On voit combien c'est important car certaines communes doivent tout à coup encourager leurs citoyens à acheter de l'eau en bouteille parce qu'il y a des pollutions. C'est un des gros enjeux sur lequel on doit travailler, à nouveau dans une vision régionale.

Le dicastère 7, bâtiments et constructions géré par Madame Carole Schmid comme Conseillère et Jean-Paul Chabbey comme architecte de ville. C'est un dicastère qui effectue beaucoup de prestations pour tous les autres dicastères. Tout ce qui concerne l'entretien des bâtiments, la rénovation est fait par ce dicastère. Il est peut-être un petit peu moins visible vers l'extérieur mais c'est un dicastère très important par rapport à l'entretien de notre patrimoine et des nouveaux projets. Je ne vais pas faire le détail de tous ces bâtiments. Ils sont très nombreux et ils sont suivis par l'équipe des bâtiments et constructions.

Il y a le bureau des enquêtes. Ce sont à peu près 350 mises à l'enquête par année qui sont faites. Il faut les traiter, gérer les oppositions, préparer les dossiers pour le Conseil municipal. Il y a également les études de projets, par exemple, lors de la rénovation de l'ancien hôpital pour faire un bâtiment administratif ou l'agrandissement d'une école c'est le service bâtiments et constructions qui intervient.

Le centre funéraire est un centre qui a été très sollicité en 2020 et qui est géré aussi par bâtiments et constructions. La protection du patrimoine est aussi assurée par ce service. Vous savez que la Ville de Sion était la première à travailler sur un inventaire que le Conseil général a validé avec un règlement. Nous arrivons gentiment au bout de ce périple assez compliqué et surtout très procédurier. Nous avons pu protéger un grand nombre d'objets, de la période de 1850-1950 notamment. Nous avons la volonté de valoriser ce patrimoine.

Le dicastère 8, urbanisme et mobilité est dirigé par notre vice-président Christian Bitschnau et Monsieur Vincent Kempf, chef de service. L'urbanisme est tout ce qui concerne les espaces entre les bâtiments. Le gros du travail est la révision du PAZ/RCCZ. Maintenant de plus en plus, le canton nous oblige aussi à travailler au niveau régional pour gérer notre territoire. Les notions d'aménagement du territoire sont importantes, notamment au travers des PDI, les plans directeurs intercommunaux.

Concernant la mobilité, vous savez que nous avons un coordinateur de mobilité qui va changer ces jours. Monsieur Philippe Petit va succéder à Monsieur Michael Sandoz. Toutes les questions de la mobilité douce, des transports publics sont gérées dans le cadre de cette activité. La section parcs et jardins nous permet de produire des fleurs, d'embellir notre ville, de gérer tous les espaces verts de la ville, de planter des arbres et de donner aussi des conseils à la population. Ce sont une trentaine de collaborateurs qui travaillent dans ce service. Ce qui concerne le stationnement fait partie aussi de ce service. Les parkings sont gérés, pour la partie constructive par travaux publics et environnement mais la politique de stationnement de la ville fait l'objet d'une transversalité mais est sous la responsabilité du dicastère urbanisme et mobilité.

L'aéroport est un sujet qui a souvent été discuté dans ces travées. C'est une prestation effectuée au sein de la ville, assurée par le service encore pour une année. Par contre, vous le savez, le Grand Conseil devrait se prononcer en 2021 sur une cantonalisation de l'aéroport dans le cadre de la révision de la loi sur les transports publics. Si cela se réalise, cela va faire sortir cette activité de l'organisation de la ville pour être confiée à un tiers que ce soit le canton ou une société mixte.

L'éclairage public est une activité qui est confiée à Oiken qui a aujourd'hui des mandats pour passablement de collectivités. C'est aussi Oiken qui gère tout ce qui est éclairage de Noël. Pour les transports publics nous avons un mandat avec Car Postal en attendant d'avoir, dans le cadre de l'agglomération, un vrai système de transports d'agglomération avec des cadences, des tarifications et des lignes que nous essayons déjà de dessiner petit à petit mais qui devrait couvrir le territoire de l'agglomération qui va d'Ardon jusqu'à Salquenen. Dans le cadre de la loi sur les transports, pour les députés qui sont dans la salle, il y a des enjeux, notamment sur le financement où le canton se propose d'être un petit peu plus généreux par rapport aux transports d'agglomération. C'est important pour la ville notamment et pour toute la région.

Il y a quelque chose qui est peut-être moins visible, moins important en termes financiers, puisque l'on parle de 20 à 30'000 francs de frais d'entretien annuels, ce sont les voies ferrées industrielles. La ville de Sion a décidé de ne pas les démonter. Il y a encore quelques clients qui sont intéressés du côté de Chandoline, du côté des Ronquoz aussi. Demain, d'avoir gardé ces espaces peut créer des voies de mobilité douce ou peut-être, dans le cadre de Ronquoz 21, permettre à notre cordon boisé de se réaliser.

Le dernier dicastère, sport, jeunesse et loisirs, c'est Madame Nadine Pardo qui en assume la responsabilité politique avec son Chef de service, Blaise Crittin. La Ville de Sion est une ville très riche en activités sportives. Nous avons à peu près 130 sociétés sportives, dont 52 sports reconnus olympiques. Il y a un gros engagement de la Ville de Sion, comme dans la culture, au niveau du sport. Dans le dicastère, on travaille aussi sur la jeunesse. Il y a un délégué, un responsable jeunesse qui essaie de prendre le pouls de la jeunesse, de l'accompagner aussi dans ses préoccupations. Il y a des programmes de soutien à l'exercice démocratique au travers d'Easyvote. On s'occupe aussi des promotions citoyennes. Il y a toute une activité autour de la jeunesse. Avec les loisirs on reste dans les mêmes dynamiques avec des activités comme Open Sunday, Midnight. Il y a toute une série d'activités qui interviennent dans le cadre de ces éléments de loisirs. Nous avons le RLC qui a pendant longtemps été une association extérieure, qui a été communalisée il y a quelques années avec 4 pôles que vous connaissez : le totem au sommet de la ville, le tipi qui est du côté des Potences, des activités hors murs dans les quartiers et bien sûr les éducateurs de rue qui interviennent au quotidien, notamment pour appuyer le travail de la police et prévenir.

Nous avons toute une série de centres sportifs bien définis, souvent multi-activités. De gros investissements ont été faits : la rénovation, par exemple de la piscine de la Blancherie ou de la patinoire de l'Ancien Stand, des installations jeunesse également, par exemple tout ce qui concerne le Port-Franc et bien d'autres infrastructures qui nécessitent passablement d'argent.

Voilà j'ai essayé d'être le plus bref possible, de vous donner quand même une mise en bouche assez sérieuse du découpage de la ville. Donc, comme je vous l'ai dit, je vous invite vraiment, au travers de votre action politique à venir à notre rencontre, à venir découvrir toutes les belles choses qui sont faites avec beaucoup de générosité, d'enthousiasme, de professionnalisme. Je crois que toutes les personnes, qu'elles soient dans le cadre du Conseil municipal, des chefs de service ou du personnel sont orientées client. Il y a vraiment la volonté d'offrir les meilleures prestations possibles pour nos citoyennes et citoyens tout en étant fier d'être des collaboratrices et des collaborateurs de l'entreprise Ville de Sion. Merci de votre attention.

VII- Divers

Rossier Virginie, Présidente du Conseil général, PDC. Nous pouvons donc passer au point 7 les divers. La tâche de l'information étant confiée au bureau du Conseil général par notre règlement, je vous signale à tous qu'une séance d'information sera prévue et que l'on vous communiquera la date le plus rapidement possible.

J'ouvre maintenant les divers et je passe la parole à Monsieur le président.

Varone Philippe, Président de la Ville de Sion. J'ai encore une dernière demande. Vous savez que le 7 mars, nous avons différentes votations cantonales et fédérales. Il n'est pas exclu que je me permette de vous adresser un mail afin d'avoir de l'aide pour la mise sous pli de quelques 680'000 documents. Nous aurons vraisemblablement besoin de personnel. Si jamais vous recevrez un mail qui vient de l'hôtel de ville et bien réservez-lui le meilleur accueil. C'est une expérience politique sympathique, même avec le masque.

Pitteloud Rey Nathalie, Conseillère générale, Les Verts. J'ai juste une petite question. Durant la dernière législature, nous avons reçu beaucoup d'informations détaillées sur la liaison Plaine/Montagne qui reliait Sion aux Mayens de l'hôpital. Par contre, concernant la liaison Bramois-Nax nous n'avons pas reçu d'informations. Étant donné que le départ se situerait sur la commune de Sion, j'aimerais savoir où en est le projet. Serait-il possible, lors d'une d'un prochain plénum, d'avoir une présentation détaillée de cette liaison ?

Varone Philippe, Président de la Ville de Sion. Vous savez que l'on a 2 projets pour l'instant qui ont un impact réel sur le territoire sédunois. Effectivement, le projet de la liaison Gare-Mayens de l'ours qui est un projet très abouti avec une mise à l'enquête avec différents éléments et puis le projet de liaison Bramois-Nax qui lui, pour l'instant, n'est qu'une ébauche de projet. Il a été présenté à l'office fédéral des

transports pour voir si ce type de transport, qui serait fait non pas par une cabine mais par un téléphérique, pouvait être reconnu comme transport régional voyageur. L'office fédéral des transports a dit oui, avec la condition de compléter l'intensité des transports au sommet de la ligne et l'utilisation d'un fonds qui ne pourrait pas intervenir avant 2026. Donc, aujourd'hui, on en est là. Nous n'avons pas du tout le même degré de maturité par rapport au projet. Il n'y a pas d'implantation de la station de départ, pas d'implantation de la station d'arrivée. Il n'y a pas d'éléments financiers vraiment en place, seulement quelques lignes.

Le canton a décidé de prendre en main l'étude de cette liaison à l'aide d'un groupe de travail dans lequel siège Monsieur Vincent Kempf pour la Ville de Sion. Aujourd'hui, cela me paraît donc trop tôt pour vous donner plus d'informations. C'est le groupe de travail conduit par le canton qui va devoir déterminer les stations de départ, les stations d'arrivée, définir des plans, étudier l'implantation des pylônes. C'est le travail très important que l'on a fait pendant deux ans pour la liaison Gare-Mayens de l'ours qui va devoir être fait aussi pour cette liaison. On reviendra vers vous dès que l'on aura plus d'informations car il y a encore toute une série d'inconnues qui doivent être levées.

Mukuna Gabriel Akanga, Conseiller général, PDC. Monsieur le président, vous avez parlé des votations. On constate que les gens votent de moins en moins. Le taux de participation est, sauf erreur, de 45, 46%. En Suisse, deux cantons, sauf erreur, Schaffhouse et Argovie ont mis en place un système qui amende d'environ 30 francs les gens qui ne vont pas voter. Serait-il possible de mettre en place ce système dans la commune de Sion ?

Varone Philippe, Président de la Ville de Sion. Effectivement, cela existe dans certains cantons mais c'est une décision cantonale. Il faudrait donc que le canton du Valais mette en place ce système. Ce n'est pas une ville ou une collectivité qui peut le faire de manière individuelle. Il faut une base légale pour pouvoir le faire.

Rossier Virginie, Présidente du Conseil général, PDC. La parole n'étant plus demandée, je rappelle aux Présidents des commissions ainsi qu'aux Chefs de groupe de passer vers nous. Je clos officiellement cette assemblée constitutive du Conseil général et je vous souhaite une très bonne fin de soirée. Merci.

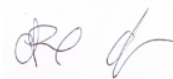
Sion, le 18 mars 2021

La Présidente



Virginie Rossier

La Secrétaire



Christine Bourban Carthoblaz

LISTE DES PRESENCES DU 02.02.2021

Présents

Nbre	Nom	Nom	Parti
1	Andrey	Michel	LES
2	Andrey Berclaz	Marlyne	PS
3	Antonioli	Florence	PDC
4	Baeriswyl	Aline	PS
5	Barras-Dusseux	Gabrielle	UDC
6	Bernhard	Michaël	PDC
7	Bianchi	Killian	PS
8	Boand	Vincent	UDC
9	Bornet	Patrick	PLR
10	Bornet-Studer	Ruth	PLR
11	Bourban Carthoblaz	Christine	PLR
12	Bourban-Mathis	Sophie	PDC
13	Carruzzo	Sébastien	LES
14	Courtine Mudry	Ariane	LES
15	Crettenand	Virginie	PS
16	de Lavallaz	Valérie	PDC
17	Dubuis	Alexandre	LES
18	Duroux	Christophe	PDC
19	Gaillard	Marie	PDC
20	Genin	Thierry	LES
21	Georges	Bérénice	PS
22	Gianadda	Isabelle	PDC
23	Gillioz	Fernand	PLR
24	Guex-Crosier	Johanne	PS
25	Haeffliger	Stéphane	PDC
26	Hofmann Jacquod	Mireille	LES
27	Juillerat	Olivier	PLR
28	Kuchler	Fabien	PLR
29	Kuchler-Mayor	Noémie	PLR
30	Lauener	Georges	UDC

Nbre	Nom	Nom	Parti
31	Mabillard	Jean Paul	LES VERTS
32	Meyer	François	PLR
33	Michel	Julie	LES VERTS
34	Micheloud	Benoît	PDC
35	Micheloud	Florian	PDC
36	Mirailles	Christian	LES VERTS
37	Moren	Jean-Philippe	PDC
38	Mukuna	Gabriel Akanga	PDC
39	Paladini	Chantal	PLR
40	Pellissier	Valentin	PLR
41	Perruchoud	Stéphanie	PDC
42	Pfister	Brigitte	LES VERTS
43	Pitteloud	Christian	PDC
44	Pitteloud	Christophe	PDC
45	Pitteloud Rey	Nathalie	LES VERTS
46	Reist	Martin	UDC
47	Rey	Charles-André	PDC
48	Rossier	Virginie	PDC
49	Sierro	Christophe	PDC
50	Sierro Fardel	Christelle	PLR
51	Siggen	Patrick	PDC
52	Stalder	Thierry	PLR
53	Tavernier	Jérôme	PLR
54	Thiessoz Reynard	Annie	LES VERTS
55	Tornay-Bonvin	Aude	PS
56	Ulrich	Daniel	PLR
57	Vergères	Marion	UDC
58	Vergères	Pierre Michel	UDC
59	Vuissoz	Grégoire	PS
60	Zumstein	Alain	PLR

Excusés

Nbre	Nom	Nom	Parti
1			
2			
3			
4			

Nbre	Nom	Nom	Parti
5			
6			
7			
8			

Absents

Nbre	Nom	Nom	Parti
1			
2			
3			

Nbre	Nom	Nom	Parti
5			
6			
7			